

Dept. Public Works of N.B.

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N.B. 5 FEVRIER, 1925.

J. G. BOUCHER, rédacteur

LE FRANCAIS EN SASKATCHEWAN

LE GOUVERNEMENT DEFINIT SON ATTITUDE AU SUJET DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS

Dans un discours élaboré, l'hon. Latta, ministre de l'éducation a présenté un rapport détaillé des activités du département de l'éducation au cours de l'année écoulée.

Augmentation des districts scolaires, pourcentages d'assistance nombre d'instituteurs et d'inspecteurs, enseignement secondaire, coût des examens, octrois, etc., ce rapport est rempli de renseignements intéressants et utiles.

Au cours de ses remarques, le ministre de l'éducation a protesté contre la fausse nouvelle lancée par un journal de l'Est (l'Orange Sentinel), de Toronto disant que le gouvernement de la Saskatchewan avait décrété l'enseignement obligatoire du français dans toutes les écoles.

LE PROGRAMME DE FRANCAIS

Le seul changement fait est qu'un programme de français a été tracé pour les instituteurs dans les écoles où les commissaires demandent l'enseignement du français, programme qui sera soumis au Conseil de l'Education à sa prochaine session.

Après avoir cité l'article 178 de la Loi des Ecoles qui détermine l'enseignement du français à l'école primaire lorsque les commissaires d'un district scolaire le demandent le ministre fit la déclaration suivante :

Jusqu'à présent il n'y avait pas de programme d'étude pour guider l'instituteur qui est appelé à faire ce travail. Un programme d'étude a été rédigé qui est prêt à être soumis au Conseil de l'Education pour discussion et rapport en conformité avec la loi. Il convenait évidemment, et c'était une chose nécessaire et justifiable, de dresser un programme d'étude pour cette matière tout aussi bien que pour toutes les autres matières du cours d'étude. Si cet enseignement (l'enseignement du français) se donne, il faut qu'il soit dirigé. Dire que le gouvernement a capitulé devant qui que ce soit, qu'il a subi une influence indue et qu'il s'est rendu à des demandes injustes, extrémistes de la part de qui que ce soit, c'est manifestement une accusation injuste et sans aucun fondement. J'ai cité la Loi qui est parfaitement claire et définie. Il n'y a eu ni tentative faite, ni promesse engagée, ni décision pendante, ni action à prendre par législation, ni demande faite pour rendre l'enseignement du français obligatoire.

"La Liberté"

N. de la R. — La province de Saskatchewan a une population totale de 757,510 habitants. De ce nombre 42,152 sont français. Malgré le faible pourcentage des nôtres qui est de 5.5% nos compatriotes ont la satisfaction de voir leurs droits reconnus. Personne dans cette province ne s'en porte plus mal. Les politiciens qui ont voté la province d'une loi permettant à toutes les municipalités qui le désirent d'enseigner le français, ceux qui ont préparé un programme scolaire convenable pour l'enseignement efficace de notre langue, enfin tous ceux qui ont participé à cette noble action n'ont pas vu palir leur étoile. Au contraire, ils se sont acquis la reconnaissance de la minorité, et l'admiration des gens bien pensant de tout le Dominion.

Au Nouveau-Brunswick, nous comptons pour près d'un tiers de la population, exactement 31.3%, et nous en sommes encore à nous demander quand nos administrateurs considéreront juste un changement dans notre programme scolaire.

RAPPORT DU SECRETAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Messieurs — Comme Secrétaire de la Chambre de Commerce j'ai l'honneur de vous soumettre notre troisième rapport annuel donnant un résumé de nos opérations pour l'année écoulée.

Cette chambre est maintenant dans la quatrième année de son existence et comprend cinquante-trois membres à date. Au cours de l'année écoulée nous avons recruté deux nouveaux membres, et en avons perdu treize, dont un pour cause de mortalité. Monsieur T. M. Richard, Sr., un de nos membres fondateurs, lequel était un de nos plus vigoureux citoyens et un des principaux marchands de cette ville. Parmi les autres qui ont laissé les rangs il en a quelques-uns qui ont exprimé leur intention de ne plus appartenir à la Chambre de Commerce pour des raisons personnelles, tandis que d'autres ont vu leur nom retranché faute de paiement de leurs contributions. Je devrais ajouter aussi que deux membres ont abandonné parce qu'ils ont laissé la ville, ce qui fait une perte nette de dix membres pour des raisons personnelles, ou à cause du non paiement de leur contribution.

ASSEMBLÉES. — Au cours de l'année nous avons tenu neuf assemblées, dont trois assemblées de l'exécutif. L'assistance à ces assemblées a été satisfaisante et les membres ont manifesté beaucoup d'intérêt aux affaires courantes se rapportant au bien être de notre ville. Il est à remarquer cependant que ce sont toujours à peu près les mêmes qui assistent aux assemblées, et que la

majorité des membres ne semblent pas s'intéresser d'une manière active aux affaires de la Chambre de sorte que le fardeau du travail retombe toujours sur les mêmes.

Suite à la page 5

COMMENT FUT CONSUEME CETTE EGLISE

Boucoteche, Kent, N.-B., 2 — L'Eglise de St-Paul, un joli et prospère village situé à douze mille d'ici, est devenue la proie des flammes hier matin et ses pertes s'élevaient à \$80,000. Les ornements d'église ont été sauvés.

Le feu s'est déclaré vers une heure du matin dans la maison de M. Camille Gautreau voisin de l'église; la brise soufflait avec violence et vers deux heures et mie, le feu se communiqua à l'église, malgré les vaillants efforts des pompiers, qui, en dépit du froid intense qui sévissait, travaillèrent courageusement pour empêcher l'élément destructeur de se répandre.

La maison de M. Gautreau a été complètement détruite et les pertes s'élevaient à \$10,000, avec une assurance de \$2,000 seulement. La Coopérative Agricole de St-Paul avait un magasin dans cette bâtisse, et elle a tout perdu, sans assurance.

Le magasin et la résidence de M. Calixte-D. Cormier, marchand, ont été endommagés.

On a pu sauver le presbytère, mais il a subi des dommages considérables.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LA VIE SCOLAIRE EN FRANCE

—III—

Le jeudi après-midi, ou le dimanche, si le temps le permet, l'interne va "en promenade". On appelle ainsi une sortie d'une couple d'heures, effectuée en colonne par deux, sous la tutelle de l'inévitable Maître d'Etudes. L'introduction des sports dans les Collèges et Lycées a apporté au peu de diversité dans la vie si austère de l'interne. Ces sports ne sont pas encore bien développés, car l'autorité scolaire redoute toujours qu'ils n'empâtent trop sur le temps d'étude. Les élèves ont en somme peu de loisirs pour le football, la course à pied, l'aviron, le saut. Cependant, surtout dans les grands centres, il y a des Championnats de Rugby, par exemple, entre les Collèges et Lycées, et d'autres, plus importants, encore les grands écoles du gouvernement à Paris. Il se fait que l'athlétisme, dans son ensemble, soit entré dans les moeurs scolaires comme cela a lieu en Angleterre, ou en Amérique. Bien des familles s'opposent du reste, par crainte des accidents, à la généralisation des sports dans les écoles. Beaucoup d'élèves s'y tiennent encore aux cours de gymnastique; et, s'il existe une gymnastique dans la localité, il est arrangé avec l'autorité militaire des cours d'escrime, ou d'équitation dirigés par des sous-officiers de l'armée régulière comme instructeurs.

Les jours de sortie individuels, l'interne ne peut quitter l'établissement, que s'il est accompagné d'une personne agréée par l'administration. Cette personne

peut être un serviteur de la famille. Aussi voit-on parfois ce spectacle étrange d'un collégien déjà barbu, que vient chercher la bonne de ses parents! Ce système donne lieu quelquefois à des supercheres regrettables. L'interne, moyennant finances, s'arrange pour être "réclamé" au portail, par le portefaix du coin ou un marmion du restaurant voisin qui présentent une carte plus ou moins authentique du père de famille. Une fois passé la porte du rébarbatif édifice scolaire, le "potaché" (collégien) paie son complice, et s'en va de son côté. Toutefois, si le stratagème est découvert, l'élève est sévèrement puni, privé de sortie, ou "mis au séquestre" (cachot) ou même renvoyé. Car l'autorité ne plaisante pas en matière de discipline. Les lettres adressées à un interne doivent être contresignées sur l'enveloppe par les parents ou le représentant local de ceux-ci — une règle qui est dérivée des coutumes anciennes de l'enseignement classique, mais qui, dans l'état actuel de nos moeurs, encourage la supercherie; on peut l'ailleurs en dire autant de bien des règlements en vigueur dans les Collèges ou Lycées. Les élèves externes sont, en fait, les intermédiaires par lesquels les internes, semblables à des prisonniers, arrivent à toucher les multiples et trop méticuleuses prescriptions disciplinaires d'une administration qui a eu le tort de ne pas marcher avec le temps.

(à suivre)
George Nestlé-Tricoché.

CHIC MARIAGE

Le 27 janvier, dans l'église de l'Immaculée-Conception, Mlle Germaine Coté unissait sa destinée à celle de M. Adélar Caron de Grand Falls. M. Caron était accompagné de son frère et Mlle Coté de son beau-frère M. John Nolan. Cette dernière à son entrée à l'église fut recouverte de l'huile, blanc par la présidente et autres membres de la confrérie des Enfants de Marie, puis se dirigea au sanctuaire où elle fut "Acte de Consécration à la Ste-Vierge."

Cette cérémonie importante a eu lieu pour la première fois dans notre église, et c'est grâce à l'initiative de Mlle A. Albert qui dirigea si bien la cérémonie.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Révérend M. Conway curé de la paroisse. La cérémonie était élégante dans un costume bleu marin avec une étoile de seal-d'udson et d'hermine. Son chapeau était de velour noir garni de dentelle argentée.

Un beau programme musical fut exécuté. La chorale chanta la messe de Gounod. Mme T. Guelette joua à l'entrée la marche nuptiale de Beethoven. Mlle S. Dumont chanta l'Ave Maria de Dubois avec accompagnement de violon par Mlle H. Landry. L'organiste Mme A. Landry exécuta son commencement et à la fin de la messe plusieurs beaux morceaux.

Après la cérémonie un délicieux goûter fut servi à la résidence de M. J. Nolan. Les nouveaux époux se rendirent à St-Jean et Fredericton pour leur voyage de nocce. A leur retour ils habiteront Grand Falls.

L'église était assurée pour \$30,000. C'est M. l'abbé Léonide Cormier, qui est le curé de la paroisse.

La salle paroissiale a échappé aux flammes et les offices religieux seront célébrés dans cette salle en attendant la construction de la nouvelle église.

LA CHAMBRE FRANCAISE A VOTE HIER LA SUPPRESSION DE L'AMBASSADE AU VATICAN

Vote de 314 à 250. — Représentations inutiles de M. l'abbé Lemier et de M. G. Leygues, ex-premier ministre. — Que fera le Sénat?

L'ALSACE ET LA LORRAINE.

Paris, 3. — La suppression de l'ambassade française auprès du Vatican n'a été votée par la chambre des députés hier soir par 314 voix contre 250. Ainsi s'est réalisé un point du programme sur lequel les groupes de gauche des socialistes radicaux ont été élus le 11 mai dernier, et que le premier ministre Herriot, refusant d'accepter les conseils de quel quel collègue moins radical, comme aussi de tenir compte des violentes critiques de ses adversaires politiques, a conduit jusqu'au bout avec vigueur "dans l'intérêt de la France."

Le vote fut bien tranché, et la majorité ministérielle a supporté le gouvernement en bloc. Le premier ministre a apaisé les députés de l'Alsace-Lorraine en promettant officiellement de maintenir auprès du Vatican un agent diplomatique pour représenter les provinces recouvrées, mais il a refusé d'accepter la suggestion de M. Georges Leygues, ancien premier ministre, et celle aussi de M. l'abbé Lemier, parlant

"non pas comme prêtre catholique, mais comme député radical", qui tous deux supplient le premier ministre de reconsidérer sa décision avant qu'il fut trop tard. La mesure votée par la chambre des députés hier soir devra être ratifiée par le Sénat avant d'être finale. Le vote d'hier n'a pas été obtenu surtout sur la question de crédits entrés au budget des affaires étrangères comme étant nécessaires pour maintenir une mission diplomatique auprès du Vatican. Les crédits qui devront être affectés au maintien d'un représentant de l'Alsace-Lorraine auprès du Siège seront inclus dans le budget de l'Alsace-Lorraine au lieu de l'être dans le budget des affaires étrangères, ce qui fait inévitablement disparaître toute représentation française au Vatican.

Le vote fut bien tranché, et la majorité ministérielle a supporté le gouvernement en bloc. Le premier ministre a apaisé les députés de l'Alsace-Lorraine en promettant officiellement de maintenir auprès du Vatican un agent diplomatique pour représenter les provinces recouvrées, mais il a refusé d'accepter la suggestion de M. Georges Leygues, ancien premier ministre, et celle aussi de M. l'abbé Lemier, parlant

PASSIN

PROHIBITION

Les conservateurs de Toronto et de plusieurs villes d'Ontario sont en révolte contre leur chef le Premier-ministre Ferguson. Pourquoi? Parce qu'ils ne sont pas satisfaits du résultat d'un référendum de l'automne dernier sur la question des Liqueurs. Plus de 20 députés ministériels veulent demander le rappel de la Loi actuelle ou tout au moins la modification. "Le Courrier Fédéral" qui nous apporte cette nouvelle annonce la loi actuelle comme une farce. "C'est, dit le confrère une pièce de législation qui invite à l'hypocrisie." En effet c'est bien en Ontario comme au Nouveau-Brunswick: hypocrisie de certains prohibitionnistes qui prétendent ce qu'ils ne peuvent eux-mêmes mettre en pratique; hypocrisie de l'administration législative qui prétend faire son possible pour appliquer la loi, et qui ferme l'oeil et oreille à toutes contraventions; hypocrisie des inspecteurs nommés pour faire observer la Loi, mais qui ne "veulent jamais" trouver une preuve pour condamner les délinquants; hypocrisie et mensonges de certains vendeurs qui vendent des produits falsifiés avec des libelles dentiques aux meilleures marques; hypocrisie des "bootleggers" qui se montrent chauds partisans d'une administration prohibitionniste parce qu'étant protégés, leur commerce progresse.

UNE JOLIE SOMME

On voit dans le rapport du trésorier de la province que l'administration de la loi de prohibition a coûté \$66,000. C'est une belle somme. Nous connaissons peu la situation dans les autres parties de la province mais nous sommes persuadés qu'au Madawaska la chose est tellement bien organisée que même si nous n'avions pas eu d'officiers et d'inspecteurs pendant la dernière année, les "bootleggers" auraient fait leur affaire tout aussi bien.

l'ait baisser. Sachant qu'il est assez embêtant de faire des discours en gardant les mains dans les poches, pour ne pas les geler, ils ont requis les services d'un homme qui possède des "mitaines nationales".

Lequel des deux partis sortira vainqueur de cette lutte polaire? Nous l'apprendrons ce soir.

IDEM.

UN RAPPORT

Nous attirons l'attention de nos lecteurs et en même temps de nos contribuables de la ville d'Edmundston sur le rapport annuel des opérations de la Chambre de Commerce de notre ville, fait par son secrétaire M. C. N. Bégin, et que nous publions en entier dans ce présent numéro. Ceux qui ne sont pas au courant de tout ce que peut faire une telle organisation pour le progrès d'une ville, feront bien de lire attentivement ce travail. Tous les hommes d'affaires de notre ville et tous ceux qui, sans être dans le commerce actif, s'intéressent au développement d'Edmundston devraient se faire un devoir d'appartenir à la Chambre de Commerce.

ELECTION

Ce soir nous connaissons le résultat de l'élection dans le comté de Gloucester. Il est assez difficile de prédire quel sera le verdict populaire. Tout indique cependant que le candidat libéral, qui est dans le cas le procureur-général de la province, sera élu avec une bonne majorité. Il pourrait néanmoins surgir une surprise, car la situation politique n'est plus définie par l'esprit de parti comme autrefois.

DOUANES

Il nous plairait de savoir si les officiers des douanes ou de l'immigration ont reçu l'ordre de transporter leurs pénates dans la nouvelle bâtisse complétée et livrée au département des Travaux publics depuis plusieurs semaines? Si non, qu'attend le Département de l'Intérieur pour donner de tels ordres? Rien d'étonnant que les revenus sur les douanes soient baissés! Si on en juge par Edmundston, il entre au pays une grande quantité de marchandises sur lesquelles on ne paie pas de douanes. Ainsi: pas de douanes, pas de revenus.

ROGER D'ALBE

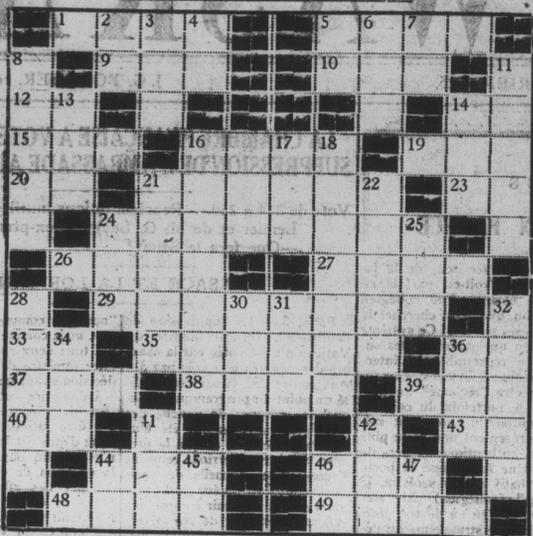
Roger d'Albe est un homme (même si ce pseudonyme était d'une femme) par la conviction de ses opinions c'est un patriote sans peur et sans reproche. Il ne craint pas de dicter à nos représentants de race française aux Communes la conduite qu'ils doivent suivre pour servir les intérêts de ceux qui les ont choisis. Quand autrui nous le plaie et même l'avantage d'avoir des "hommes" pour travailler à la préparation d'un programme scolaire dans lequel une plus large part sera donnée à l'enseignement du français. "Après les prochaines élections" murmure-t-on dans certains milieux.

J.-G. B.

No. 3

CASSE-TETE

No. 3



COMMENT LE RESOUDRE

Voici, pour ceux qui ne sont pas encore atteint de la fièvre des CASSE-TETES, quelques explications dans la conduite qu'il faut suivre pour résoudre TOUS les casse-têtes.

1. Procurez-vous un bon dictionnaire.
2. Assoyez-vous confortablement, sortez votre réserve de patience et commencez.
3. Il s'agit de remplir les espaces blancs par des lettres formant des mots.
4. Les mots doivent se lire dans les sens horizontal et vertical, c'est-à-dire de gauche à droite et de haut en bas.
5. Les chiffres dans les espaces blancs vous renvoient à une liste plus bas, vous donnant la signification de chaque mot.
6. La signification des mots est donnée en deux parties: celle pour les mots horizontaux et celle pour les mots verticaux.
7. Tous les mots employés se trouvent dans un dictionnaire ordinaire. Si parfois nous employons un mot de langue étrangère, nous le signifierons.

HORIZONTAL

- 1-Maintien, démarche d'une personne.
- 5-Au temps dont on parle.
- 9-Le premier à cultiver la vigne.
- 10-Petite pièce d'un violon.
- 12-Conjonction.
- 14-Conjonction copulative.
- 15-Pieu aiguisé par un bout.
- 16-Assemblage.
- 19-Véhicule du son.
- 20-Aviateur intrépide.
- 21-Qui travaillent la brique.
- 22-Note en musique.
- 23-Avec obstination.
- 26-Je m'oppose (latin).
- 27-Nom poétique de l'arc-en-ciel.
- 29-Nécessaires.
- 33-Langue ancienne dans le midi de la France.
- 35-Tissu (au pluriel).
- 36-Tellement.
- 37-Plante dont la paille sert à faire les chapeaux.
- 38-Forme du verbe être.
- 39-Interjection servant à attirer l'attention.
- 40-Préposition.
- 43-Prince-Edouard (abr.).
- 44-Décret.
- 46-Portion d'une circonférence.
- 48-Déguisement.
- 49-Qui a acquise toutes ses qualités.

VERTICAL

- 2-Une personne quelconque.

NOTRE CONCOURS

A la personne qui nous enverra la meilleure solution du "Casse-tête" que nous avons plus haut, nous donnerons un abonnement à notre journal, pour la période d'un an, ou pour nos abonnés un renouvellement pour la même période.

Pendant quelques semaines, nous aurons différents autres casse-têtes. Si une personne arrive première plus d'une fois, elle devra nous donner le nom d'un parent ou d'un ami, à qui nous enverrons notre journal pendant un an.

Découpez le coupon et attachez le à votre solution, en ayant soin d'écrire lisiblement vos nom et adresse, ou les nom et adresse de la personne à qui vous désirez que nous envoyions LE MADAWASKA.

Nous recevrons les réponses au Concours No. 3 jusqu'à SAMEDI le 14 février à six heures.

(COUPON)

Le Madawaska,
Edmundston, N. B.
Messieurs:

Je vous envoie la meilleure solution à votre "Casse-tête" No. 3 que j'ai pu trouver moi-même.

Nom

Adresse

CASSE-TETE No. 1

Solution

**TROP COMA
LION DE CANE
ART LUNE T E L
RE LA CA S A
D CAUTIONS M
P O R N U T
I D E O R E
F ANATOMIE V
A M E T I L N E
C O R S O L E C A R
E R I N R A C R I S
T O U R C R I N**

Un grand nombre de réponses ont été reçues pour le Concours No. 1. Six concurrents avaient une réponse exacte. Nous avons du tirer au sort et celui-ci a favorisé M. ABEL CRY, étudiant au Collège St-Joseph.

Nne mention honorable est décernée à:

- Mlle Yvonne Bélange, Mont-Joli, P.Q.
- Edna Nadeau Edmundston,
- Thérèse Perron, Edmundston,
- M-Blanche Boucher, St-Alexandre, P.Q.
- M. Xavier Levesque, Edmundston.

ATTENTION!

Les personnes obtenant trois mentions honorables, c'est-à-dire que par trois fois elles auraient une solution juste mais ne seraient pas favorisées au tirage, obtiendraient également un abonnement, ou un renouvellement. Voilà donc que les chances augmentent. Arrivez-vous de patience et travaillez notre Casse-Tête de ce présent numéro. Il est très difficile mais non impossible à résoudre.

LISEZ ET FAITES LIRE LE MADAWASKA



Avec un Sourire

La première chose que cette agence de la Hartford Fire Insurance Co. a à vous offrir est un service réel et cordial quand il s'agit de vos intérêts.

Expérimentés par la science, l'habileté et l'expérience de plusieurs années dans l'assurance, l'intérêt que nous vous portons devient un aide précieux pour vos affaires. Nous fournissons un plan de protection qui convient à vos affaires comme la pelure au fruits.

J.-B. MICHAUD,
AGENT

Edmundston, N. B., Phone 3-11

NOTRE COURRIER

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Edmundston, 31 janvier 1925
M. le rédacteur,
Le Madawaska,
Edmundston, N.-B.
Monsieur:

Dans votre numéro du 22 janvier, j'ai lu avec surprise la lettre de M. H. Boulay. Je comprends très bien que vous n'avez pris aucune responsabilité de cette lettre séditeuse. Je m'apprêtais à répondre à cet impudent, lorsque je reçus l'Acadien du 27 janvier dans lequel j'ai pu lire à ma grande satisfaction une fameuse mise au point. J'ai cru me dispenser de ma réponse en vous demandant de bien vouloir publier cet article de "L'Acadien". Vous remerciant cher monsieur, de votre hospitalité, je demeure,

Votre tout dévoué,
P.-R. CYR.

LES PROPOS D'UN COMEDIEN

Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs un nouvel article de M. H. Boulay, dans la personne de M. H. Boulay de Kedgewick, ci-devant citoyen du comté de Rimouski, province de Québec, et dont les anciens compatriotes ont conservé un souvenir inoubliable grâce à certains incidents comiques survenus au cours de la célèbre campagne électorale de 1917. M. Boulay vient de faire son apparition dans "Le Madawaska" du 22 courant, où ses références à certaines choses pour lui "tout à fait comique" confirmeront sans doute l'opinion des gens intelligents qui avaient déjà reconnu dans la personne de M. Boulay toutes les qualités requises à un comédien.

C'est probablement le sens comique de M. Boulay qui lui fait dire des monstruosité qui nous rappellent la célèbre parole de Voltaire: "Mentez il en restera toujours quelque chose!"

De fait, M. Boulay dépasse son rôle de comédien lorsqu'il déclare que ce n'est pas absolument nécessaire de supporter M. Veniot parcequ'il est français "car c'est lorsque nous avons un premier ministre français que nos droits sont le plus ignorés et sacrifiés."

On croirait que M. Boulay est allé quérir son information dans l'un de ces souterrains à la mode en 1917, et qu'il a depuis lors vécu dans les ténèbres. Quelques faits rapportés par notre correspondant "Justus" et que nous publions précisément dans la présente édition de notre journal, démontrent à M. Boulay toute la réponse voulue aux absurdités qu'il a l'audace de livrer à la publicité.

Les propos de M. Boulay ne nous étonnent pas. Ils s'allient étroitement aux carences insidieuses que certains conservateurs adressent actuellement aux bons acadiens de Gloucester dans le but de détruire la réputation du Procureur Général et, indirectement, de combattre le prestige du Premier Ministre Acadien de la province.

Les Acadiens de Gloucester ne sauraient se méprendre sur le but de cette campagne mensongère. Et quand à M. Boulay, il ne devrait pas oublier que le ridicule est hors de place, même dans la comédie.

Pendant la guerre, deux soldats causent ensemble:

—Dis donc, Jack, qu'est-ce que tu fais ici?

—Moi, je suis célibataire, et j'aime la guerre; alors, je me suis engagé.

—Et toi, Mike?

—Moi, j'ai une femme et j'aime la paix; alors je me suis engagé.

ARGENT A PRETER
CULTIVATEURS! Empruntez chez nous à 6%, pour 3, 10, 15 ou 20 ans. Pour détails écrivez au
CRÉDIT IMMOBILIER
Franco-Canadien,
7, Notre-Dame Ouest,
29, J.-S. Montréal, P. Qué.

LOYER DEMANDE
On demande pour le 1er Mai, un bon loyer de six ou sept appartements, avec chambre de bain, lumière électrique bien s'éc. S'adresser à:
A. Chiasson,
Bureau du Madawaska.

A VENDRE
Une maison neuve, très belle résidence, avec cave en ciment, huit chambres; dimensions 26x28 pieds. Intérieur très bien fini. Conditions très faciles. S'adresser à:
MICHEL ABBIS,
Edmundston N.B.

FUMEURS

Lorsque vous renouvellerez votre pipe n'oubliez pas que la:



Sa cartouche en aluminium avec ses six cannelures, la rend injutable et imbouchable, d'une aspiration incomparable et des plus faciles à nettoyer. Il s'agit de frotter cette cartouche avec un morceau de journal, et elle devient comme une neuve. Il y a des milliers de fumeurs qui ont une "SICANA"!!! demandez leur appréciation: 95% vous répondront que c'est la pipe merveilleuse.

Elle est en vente chez tous les principaux détaillants à \$1.50. Si on ne peut vous la procurer, adressez-vous directement chez

JOS. COTE, — Importateurs, Québec
Seuls agents au Canada.

Aussi propriétaires des célèbres marques J.C. à 35c., J.C. de Luxe à 50c., "ETOC" (avec tube) à 75c., "BRUXO" bruyères sculptée (avec tube) \$1.50.

THEATRE STAR

HOME OF GOOD PICTURES

Vendredi-Samedi-Lundi-Mardi

6-7-9-10 Fevrier

LA PLUS GRANDE VUE

F DOUGLAS FAIRBANKS

DANS THE THIEF OF BAGDAD

Rien de semblable auparavant dans les vues.

Incomparable dans son action.

Remplie de scènes magnifiques qui ne furent imaginées que pour les nuits arabes.

ROMANCE! — AVENTURE! — MAGIE!!!

Deux Représentations: Matinée à 2.30 Adm.: 50c & 5c.

Soirs à 8 heures Adm.: 50c & 10c.

AVIS— Changement complet de programme les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS.

100% d

dans fo

"SA"

Pur, délicieux

Infusion. No

RAPP

S. L. PHOTO

Seul agent pour le

CANADIEN

Kodak Autom

toutes vos poses

Albums, Boîte

complet

Liste de prix en

— AGR

Portraits au C

Sal

J'ai aussi un dépa

pouvez vous procu

Musique en feuille

Votre cor

Sera l'objet de

S. LAPOR

Edmun

Corn

A

La Plus

Nous en Som

Nous re

le Feu, toutes

viables.

Nous so

Plan avec la l

te de meilleu

NOU

Max. D. CO

Bureau

100% de Qualité

dans tout paquet de thé

"SALADA"

Pur, délicieux, il produit une riche infusion. Noir, Vert ou Mélangé.

RAPPELEZ-VOUS

QUE SI



Vous avez besoin de la POLICE, téléphonez au numéro 153-3

Vous voulez appeler les POMPIERS, téléphonez au numéro 153-2

Vous voulez des VIANDES excellentes, du POISSON toujours frais, téléphonez au numéro 18-11

NE L'OUBLIEZ PAS!!



S. LAPORTE PHOTOGRAPHE

Kodak Automatique qui donne l'histoire de toutes vos poses. Poudre à développer. Peli-cules ou Filmes. Albums, Boîte à développer, Assortiment complet pour les Amateurs. Liste de prix envoyé sur demande, aussi que Catalogue. AGRANDISSEMENT - Portraits au Crayon, Couleurs, Spécial. Salon de Musique. J'ai aussi un département de musique où vous pouvez vous procurer tous les instruments de musique. Musique en feuilles, chants populaires anglais et français. Votre commande par la malle Sera l'objet de notre meilleure attention. S. LAPORTE, Photographe, Edmundston, N. B.

DIALOGUE

La nuit règne partout, dans les rues et dans les maisons. L'horloge appuyée au mur de la chambre de Monsieur Ding... Ding... -Le Réveille-Matin qui se trouve sur un guéridon: Diable, je commençais à m'assoupir. Horloge, quel coup viens-tu de sonner? -L'Horloge à demi-voix: Celui de deux heures. Le Réveille-Matin: Mon Dieu, que le temps ne passe pas vite! -L'Horloge: A quel heure dois-tu réveiller monsieur l'étudiant, ce matin? Le Réveille-Matin: A neuf heures. C'est incroyablement comme je m'endors. -L'Horloge: A propos, l'as-tu entendu rentrer, monsieur l'étudiant? Le Réveille-Matin: Toi? -L'Horloge: Moi, non. Le Réveille-Matin: Ni moi. -L'Horloge: Tu as de bons yeux. Le Réveille-Matin: dont les deux regardent dans son lit? aiguilles phosphorescentes luisent comme des yeux dans la nuit: Je ne vois personne. -L'Horloge scandalisée: Juste ciel! il n'est pas encore entré! Le Réveille-Matin: Dis donc, il est peut-être en dehors de la ville en vacances? -L'Horloge: Demande au bérêt si sa malle se trouve là. Le Réveille-Matin: Bérêt? Bérêt? -L'Horloge: Pas si fort, nos voisins dorment. Le Réveille-Matin réduisant sa voix: Bérêt... Dort-il dur! Bérêt? Le Bérêt se réveille en maugréant derrière la porte: Qu'y a-t-il? Le Réveille-Matin: La malle de monsieur est-elle dans le coin, à tes pieds? Le Bérêt de plus en plus indisposé: Non... Imbécile, me faire perdre le fil de mon rêve pour une futilité. -L'Horloge avec un soupir: Ah! ça me soulage... Je craignais... Tant mieux, il est en vacances. A ce moment, le Lit qui feignait de dormir, fit entendre sa grosse voix: Ouf! ça me soulage, moi aussi! Le Miroir, la Table de travail, plusieurs Photographies se réveillent à leur tour, en sursaut: Quoi?... Quoi?... Quoi?... Le Lit poursuivant: Ouf! je me sens déjà les reins reposés, rien qu'à penser qu'il est loin. Ouf! que je vais me trouver bien. Qu'il se lève à trois heures de l'après-midi, s'il le veut; cette fois, ce n'est pas moi qui l'aurai sur le dos, le paresseux! Un cadre: Fâché! j'entends du bruit... je crois que c'est lui qui vient. Le Lit, bouleversé: Hein! pourvu qu'il ne m'ait pas compris. Le Cadre se ravissant: Non... je me trompais... c'est un rayon de lune qui vient de pénétrer par la fenêtre. Le Lit: Tête folle! me faire passer dans des trances semblables. Je disais donc... que disais-je? Ah, oui, c'est un paresseux. Ma parole d'honneur, je ne me souviens pas de l'avoir porté moins

AU FOYER

LES MOIS

Voice JANVIER bourru, la figure rougie; Il est tout grelotteux et dans la poudrière. Là-bas, sur les côtes, il tend des tapis blancs. FEVRIER sur les monts route des avalanches. Met des fourreaux de glace aux aiguilles des branches. Se réchauffe les mains et souffle les grands vents. MARS traîne encor du bois sur une civière. Il semble impatient de labourer la terre Et s'endort confiant au retour des oiseaux. AVRIL, frais et pimpant, lance des giboulées. Sur les bourgeons nouveaux et parcourt les allées, Semant, taillant, piochant au pied des arbrisseaux. MAI, rose et matinal, traile des collerettes. Pour l'azaré trileux, les humbles violettes. Et ciselle avec soin les cloches des mugnets. Enjambant les rosiers et les tiges nouvelles, JUIN regarde joyeux tourner les hirondelles Et couronne son front de lilas et d'oillettes. Plein de coquelicots tout ivre, de lumière, Ruiselant de sueur, JUILLET, la tête fière. Regarde sous le vent bouler les épis blonds. Dans l'immense Océan des blés couleur vermeille Sous son chapeau garni de sabots d'or, de treille; AOUT, la faux à la main, entre dans les gillons. Puis SEPTEMBRE rêveur au bord des étangs roses Contemple avec orgueil les rois d'apothéoses, Met le blé dans la grange et cueille le fruit mûr. OCTOBRE écoute au loin la cascade qui pleure, Le rire des enfants montant de la demeure, Tandis que l'Angelus tinte dans le ciel pur. NOVEMBRE tout mouillé sanglote à notre porte Et passe dans le soir, ainsi qu'une âme morte, Jetant à pleines mains son feuillage jauni. Puis DECEMBRE, du ciel peuplé d'étoiles blanches Vient poudrier de frimas les dentelles des branches Et saluer l'an neuf le front paté de gel.

JOSEPH BEDARD, Shawinigan Falls.

FEVRIER

Pleine Lune, le 8. Dernier Quartier, le 16. Nouvelle Lune, le 22. FETES RELIGIEUSES. D. 1. N. V. apr. Epiphane. L. 2. Purification. M. 3. S. Blaise. M. 4. S. André Corsini. J. 5. Ste Agathe. V. 6. S. Tite. S. 7. Du V. dim. apr. l'Epiph. D. 8. Septuagesime. L. 9. S. Cyrille d'Alex. M. 10. Ste Scholastique. M. 11. Apparitions de la Ste Vierge à Lourdes. J. 12. Les Ste. VII. Fondateurs des Servites. V. 13. De la férie. S. 14. De la Ste Vierge. D. 15. Sexagesime. L. 16. De la férie. M. 17. De la férie. M. 18. S. Siméon. J. 19. De la férie. V. 20. De la férie. S. 21. De la Ste Vierge. D. 22. Quinquagesime. L. 23. S. Pierre Damien. M. 24. S. Mathias, Ap. 2 cl. M. 25. Les Cendres. J. 26. De la férie. V. 27. De la férie. S. 28. De la férie. 28 jours écoulés.

DEFENITION. Quelle est la différence entre le fou et le neurasthénique? Le neurasthénique veut s'enfermer quand tout le monde veut le faire sortir; le fou veut sortir quand tout le monde veut l'enfermer.



AVIS DE LEGISLATION

AVIS est par les présentes donné que les Commissaires du District d'école No. 1 Paroisse de Madawaska présenteront, à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick un projet de loi les autorisant les dits commissaires, à emprunter la somme de vingt-cinq mille (\$25,000.) Dollars et d'émettre des débetures pour le même montant afin de rembourser un emprunt temporaire à la Banque. Daté à Edmundston, N.B., le 23 janvier, A.D., 1925. Léon R. BELANGER, Secrétaire District d'écoles No. 1, Paroisse de Madawaska.

AVIS DE LEGISLATION

Avis Public est donné par les présentes qu'application sera faite par le "Roman Catholic Bishop of Chatham" une "Corporation Sole", dûment incorporée par un acte de l'Assemblée, 25 Victoria, chapitre 76, intitulé "An act to incorporate the Roman Catholic Bishop of Chatham", pour passer un acte autorisant et donnant pouvoir à la dite Corporation, ses successeurs et successeurs de vendre, hypothéquer, ou transmettre ses terres, biens-fonds et appartenances et d'en donner bons, légaux et suffisants actes de translation de propriété à toutes personnes ou personnes désireuses de les acquérir. Fait ce 19 jours de décembre, A.D., 1924. McDade & Barry, Avocat pour le Roman Catholic Bishop of Chatham. qu'il est loin, je sens qu'il me manque. Le Lit: C'est quand il est à moi que je l'aime. CARANIN. Le Courrier Fédéral.

Cormier & LeBlanc ASSURANCES DE TOUTES SORTES THE PALATINE INSURANCE CO. La Plus Grosse Compagnie d'Assurance-Feu au Monde Nous en Sommes les Seuls Représentants Autorisés à Edmundston Nous représentons aussi plusieurs autres Compagnies pour le Feu, toutes de première classe et dont les finances sont très enviables. THE MUTUAL LIFE of CANADA Nous sommes maintenant prêts à vous offrir un Nouveau Plan avec la MUTUAL LIFE of CANADA. Ce qu'il y a de mieux de meilleur marché en Assurance-Vie. NOUS SOLLICITONS VOTRE PATRONAGE Max. D. CORMIER, A.-J. LEBLANC Bureau: Edifice Madawaska

de douze heures par nuit. Le réveille-matin à beau lui crier: "Lève-toi donc!" il se cramponne de ses deux mains à son matelas. Au fait, pendant combien de temps cries-tu, Réveille-Matin? Le Réveille-Matin: Je me rends au bout de mon halcine; je m'égosille quasiment. Le Lit s'irritant de plus en plus: Non, ne faut-il pas être sage! Sans mentir, à certains jours, il me vient des envies assez fortes pour le faire monter jusqu'au plafond. La Table de travail prend la parole à ce moment; C'est rare, plus il reste longtemps avec moi, plus je l'aime. Le Lit: Eh bien, pour moi, c'est le contraire: plus il m'aime, plus je le hais. La Table de travail: Il m'appelle chère amie, sa vie, son esprit; Ben suis tout à fait flattée. Pensez donc, il prend mes livres entre ses mains, il les flatte les yeux, les regardant longuement comme s'il voulait les manger avec ses yeux. Ces gentils de sa part. Seulement, il me baille quelques-uns en pleine figure. Le Lit: Ce n'est pas surprenant! La Table de travail: Certains soirs, il m'aime avec frénésie; on dirait que moi seule sur la terre existe pour lui. Vous comprenez que le coeur me bat fort dans ce temps-là. Le Lit, d'un air moqueur: Ne crois-tu pas plutôt que c'est la peur des camens qui le rend aussi assidu auprès de toi? La Table de travail: Tais-toi donc grincheux. Chacun connaît tes rancunes. Il me plaît quand même, et parfois j'ai une déman-gaison de lui déclarer mes amours. Mais je le soupçonne peu sincère. Il s'arrache les cheveux de la tête et me les donne comme signets pour mes gros volumes; puis le volage, il reste un mois sans revenir. C'est un peu fort! Le Lit: Alors, tu ne l'aimes pas? La Table de travail: Je n'ai jamais dit cela. Le Lit: L'aimerais-tu pas hâ-sard? La Table de travail: Lit, mêle-toi de tes affaires. Le Miroir, intervenant pour la première fois: Moi, je ne cache pas ma pensée; je l'aime ouvertement, je l'aime surtout le jeudi soir et le dimanche soir dans les noeuds de sa cravate. Cinq ou six voix claires de Photographies de jeunes demoiselles, appliquées au mur: Oh! Oh! Oh! Les jolis noeuds. Le Miroir: Les beaux noeuds de vravate, remplis de séduction! Il faut joir le soin qu'il met à les tourner-monsieur l'étudiant! Une des photographies ne peut retenir un petit cri d'admiration: Oh! Le Miroir: C'est qu'il leur donne des formes variées à l'infini? La même Photographie: Oh! Le Miroir: Ces noeuds, on dirait qu'ils parlent de tendresse, d'amitié. La même Photographie: Oh! Le Miroir: Avez-vous remarqué? Mille aveux sont cachés dans leurs plis! La même Photographie: Oh! Le Miroir: Des amours de petits noeuds, de véritables boutons de rose! Tenez, celui de dimanche La Photographie ne pouvais plus se contenir: Oh! c'était pour moi! Les autres Photographies éclatant de rire: Ah! Ah! quelle prétention! La première Photographie: Vous êtes jalouses. Une des Photographies: Pardon, mademoiselle, nous n'avons pas besoin de ses noeuds de cravate. Une autre: Ni de son amour. Une autre: Ni de ses mots doux. Une autre: Et nous ne nous laissons pas approcher comme toi. La première Photographie, indignée: Que dis-tu? Prends garde. La Photographie: Un soir, monsieur l'étudiant ne s'est-il pas permis de déposer un baiser sur tes lèvres? La première Photographie: Mentreuse! La Photographie: Tu croyais bien que personne n'avait vu! La querelle aurait duré éternellement, si la clarté du jour ne s'était pas montrée. L'Horloge sonna la septième heure sur un ton qui semblait dire: Les gens de la maison vont vous entendre. Alors les voix se turent peu à peu comme s'éteignaient les dernières étincelles d'un feu mourant. Une Photographie disait: Je mourrai, s'il ne revient pas. Le Miroir: Que je m'ennuie de ses noeuds de cravates. La Table de travail: Aujourd'hui

L'ANNEE SAINTE
Suite de la semaine dernière.

La troisième Constitution Apostolico munit du 30 juillet 1924 s'occupe des différentes catégories de personnes dont elle constate l'impossibilité de se rendre à Rome.

Ce soit: les communautés religieuses de femmes cloîtrées ou non; les établissements de femmes et de jeunes filles; les Trappistes, les Camaldules et les Chartreux; les prisonniers; les malades; les infirmes incapables d'aller à Rome et de visiter les basiliques; les infirmes et les infirmières affectés aux services des hôpitaux; les ouvriers qui vivent de leur travail quotidien et les vieillards ayant 70 ans révolus.

Quelle que soit cette énumération, elle ne paraît pas encore suffisante. Car si 2 millions de catholiques doivent, comme l'on dit, aller à Rome en pèlerinage pendant l'année sainte, il y en a certainement un bien plus grand nombre encore qui ne peuvent accomplir cet acte de dévotion. Ainsi pour ne parler que de l'empêchement de l'âge, si les septuagénaires sont considérés comme incapables de faire le voyage de Rome, il y a des enfants et des très grand nombre, qui ne peuvent pas davantage se déplacer et il n'est pas déterminé à quel âge ils peuvent être assimilés aux vieillards et être dispensés comme eux des conditions généralement imposées.

D'ailleurs, dans les avis donnés par la Sacré Pénitencerie, dont nous parlerons bientôt, sont énumérés (n.XII) des séries de personnes très nombreuses qui non seulement ne peuvent pas mais ne doivent pas entreprendre un si long voyage comme les parents, si leur absence doit produire de graves inconvénients pour leurs familles; les enfants qui ne doivent pas abandonner leurs parents et d'autres encore. Il est même fait mention des évêques à qui il n'est pas permis de s'éloigner de leurs diocèses s'ils craignent que de leur absence il résulte de graves détriments pour leur troupeau.

Quoi qu'il en soit, cette Constitution Apostolico munit détermine les conditions à remplir pour que les personnes comprises dans l'énumération qu'elle a faite puissent gagner l'indulgence du jubilé sans aller visiter les basiliques romaines. "Ce sont les suivantes: la confession, la communion, la prière aux intentions du Souverain Pontife, qui sont surtout de demander la paix entre les peuples, l'extinction des schismes et la préservation de la Terre Sainte."

"Quand à la visite des quatre basiliques, l'Ordinaire y substituera de lui-même ou par l'intermédiaire de confesseurs prudents des actes de piété et de charité". Ces actes n'étaient pas spécifiés davantage, il appartient aux Ordinaires de donner aux confesseurs les indications et les précisions nécessaires. Il est à noter que les personnes ainsi dispensées peuvent gagner plusieurs fois dans le courant de l'année l'indulgence du jubilé en renouvelant les actes qui leur sont prescrits soit par les documents pontificaux, soit avec les dispenses données par les confesseurs.

IV
A la date du 31 juillet 1924, la Sacré Pénitencerie a adressé aux confesseurs, pour le temps du jubilé, des avis qui sont au nombre de XXI. En dehors de ceux qui concernent les pouvoirs extraordinaires accordés aux confesseurs et aux conditions déjà énumérées pour ceux qui ne doivent pas faire le voyage de Rome, d'autres avis ont un caractère plus pratique.

Au numéro XIII il est dit que la confession et la communion peuvent se faire avant ou après la visite des basiliques.

Au numéro XIV, il est statué que la visite des quatre basiliques doit être faite vingt fois par les fidèles domiciliés à Rome et dix fois pour tous les autres pèlerins.

Au numéro XV, il est déterminé que chacune de ces visites doit être faite à des jours différents, depuis la veille à midi jusqu'au soir du jour suivant. Il n'est pas nécessaire de passer par la Porte Sainte, ni pour entrer ni pour sortir.

Cette visite doit être pieuse et dévote, et l'intention du visiteur doit être manifestée par un acte extérieur de respect.

Au numéro XVI, il est exprimé que, indépendamment des visites à faire, il est nécessaire de prier aux intentions du Souverain

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 27 février, 1925, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 19 fois par semaine sur la route entre EDMUNDSTON & LA STATION DES CHEMINS DE FERNATIONAUX à commencer le 1er juillet prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste d'Edmundston, et au bureau de l'Administrateur du District Postal où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

S. TANNER GREEN, Administrateur, BUREAU de l'Administrateur du District Postal QUEBEC, 16 janvier, 1925.

Pontife. Ces prières doivent être locales, et il suffit pour cela de réciter cinq *Pater*, cinq *Ave* et cinq *Gloria Patri*.

Si, à la suite de ces quatre documents édictés par le Souverain Pontife ou par son ordre, il reste encore quelque obscurité pour l'application de ces règles si soigneusement promulguées, il appartient à NN. SS. les évêques de demander s'ils le jugent à propos, de nouveaux éclaircissements ou des pouvoirs supplémentaires, fin que les fidèles soient instruits de ce qu'ils doivent faire pour profiter du grand bienfait du jubilé, soit qu'ils aient la joie et l'avantage d'aller à Rome, où se trouve la source de toutes ces grâces, soit qu'ils aient à profiter des dispenses accordées à ceux qui ne peuvent faire ce doux et pieux pèlerinage.

Mgr. A. PILLET.

EDMUNDSTON DRIVING CLUB

ETAT FINANCIER

(au 31 décembre 1924)

ACTIF	
PROPRIETES	\$11,554.06
Comptes recevables	350.00
(billets promissoires pour actions)	
A la banque Royale	21.57
A la banque Provinciale	20.19
	\$11945.82

PASSIF	
Emprunt sur demande à la banque Royale	\$ 1,500.00
Comptes payables	152.81
	1,652.81
Balance Profits et Pertes	10,293.01
	\$11945.82

Depuis le 31 décembre dernier, la Société d'Agriculture du Comté de Madawaska a acheté 57 actions formant un montant de \$1650.00, ce qui est suffisant pour couvrir le passif de l'Edmundston Driving Club et laissant ainsi un actif de \$11945.82. En ajoutant la somme de \$475, qui représente la somme des actions non vendues mais vendables par l'autorisation de sa Charte, nous avons le grand total suivant:

ACTIF	\$11945.82
Actions à vendre	4475.00
TOTAL	\$16420.82

J. Frank Rice, Président

J.-W. Hall, Sec. trésorier.

BELLE LOGIQUE

Zacharie est poursuivi devant la Justice pour avoir vendu de l'alcool frelaté.

—Vous reconnaissez-vous coupable, Zacharie? lui dit le juge.

—Mais non, Monseigneur le juge.

—Voulez-vous me permettre de poser une question, Monseigneur le juge?

—Quoi donc?

—Monseigneur le juge, connaissez-vous la chimie?

—Non.

—Et Monsieur l'expert-chimiste, connaît-il le Code?

—Non, puisqu'il est seulement expert.

—Alors, Monsieur le juge, je me permet de vous faire remarquer ceci: vous êtes, vous Monsieur le juge, et vous Monsieur l'expert, deux hommes instruits.

Mais vous, Monsieur le juge, vous connaissez la Loi et non la chimie; et Monsieur l'expert connaît la chimie et non la Loi. Et moi qui suis qu'un pauvre vieux paysan vous voulez que je connaisse les deux?

Poissons Dorés

GRATIS!!  GRATIS!!

Afin de répandre davantage l'usage des produits NYAL

Nous Donnons Gratuitement
Vendredi ---- Samedi
Les 6 & 7 FEVRIER
2 POISSONS DORES 2

et un BOCAL avec l'achat d'un des articles suivants à 50c

CREME NYAL

PATE A DENTS DENTACHLOR

PATE A DENTS PUMO-DENT

STEVENS Bros. PHARMACIENS

Edmundston Pharmacy
Branches at Woodstock and Certeville.

CARTES PROFESSIONNELLES

Chirurgien-Dentiste

O.-J. CORMIER

près de l'Hôtel Royale

Edmundston, N. B.

Avocat

Casier-P. "S"

M.-D. CORN

B.A.

Avocat, Notaire

Edmundston,

Comptable

H.-G. HOBEN

Comptable Licencié

Fredericton, N. B.

Avocats

MICHAUD

Bureau: Maison

Edmundston,

Médecin-Chirurgien

Casier-P. "S" Tél.: 46

A.-M. SORMANY

Edmundston, N. B.

Hopital

HOPITAL PRIVE LAPLACE

CLAIR

Spécialité: Chirurgie

maladie des femmes

maternité

Avocat

Albert J. DIONNE

B.A.

Avocat, Notaire Public

Bureau: Chez J. Têtu

Voisin de Jos E. Bard.

Edmundston N. B.

Entrepreneur

A. BOUCH

Peinture

Tapisserie - Im

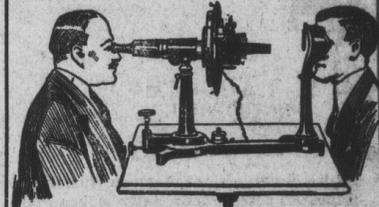
Frais Funer

Spécialité: Répara

vieux meubles

Royal Hotel. Te

OPTICIEN



EXAMEN DE LA VUE D'UNE MANIERE PROFESSIONNELLE.

EDDIE J. ALBERT

Rue Victoria, --- Edmundston,

ASSURANCES

FEU! ACCIDENT! VIE!

Agents locaux pour FRINK & Co, et C.E.L. JAR

représentant: Western Assurance Co.,

Reliance Assurance Co.,

North British Assurance Co.,

Fidelity Insurance Co. of Canada

et autres

A.J. DIONNE,

Avocat

L.J. DIONNE

Phone 114-21



BIJOUTERIES

Nous Avons Toujours Un Assortiment de BIJOUTERIES de Haute Qualité, et le Plus Nouveau Nous Engravons Toutes les Sortes de Bijoux, l'Argentierie et l'Ivoire française. Nous Réparons les Montres Promptement et Grand Soin. Nous vous Garantissons entièrement satisfaction, et Nous Vous Invitons à Venir amener Nos Marchandises.

EDDIE J. ALBERT

BIJOUTIER

EDMUNDSTON, N. B.

La Réparation des Montres est sous la direction de M. Edgar H. Leblanc, expert de Montréal.

RAPPORT DU SECRETAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Suite de la page 4. Lors de notre dernière assemblée annuelle les officiers suivants furent élus: Président, Dr. Pio H. Laporte; Vice-président, Hon. L. A. Dugal; Trésorier, M. Thomas Guézette; Secrétaire, C. N. Bégin. Durant choisis sur l'Exécutif: MM. Hon. J. E. Michaud, Frank Griffin; Max D. Cormier; Albert J. Dionne; W. C. Albert; J. W. Hall; Dr. A. M. Somarty; Frank E. Fournier; Frank H. Bourgois. Le temps de ces officiers se trouvant terminé ils devront être remplacés à cette assemblée par ceux qu'il vous plaira de choisir.

À la première assemblée tenue par l'Exécutif les comités suivants furent formés: COMITE DES DETAILLEURS (Retailers Committee) Hon. L. A. Dugal, J. W. Hall et W. C. Albert; COMITE DE TRANSPORT Frank Griffin, Hon. J. E. Michaud et Frank E. Fournier; COMITE DU PUBLICITE A. J. Dionne, C. N. Bégin et Max D. Cormier.

QUESTION DE L'EMBARGO SUR LA PULPE.— Le 6 février dernier votre chambre fut appelée à se prononcer sur la question de l'embargo, et après avoir étudié et discuté la question la résolution suivante fut adoptée: "Que cette Chambre se déclare en faveur de l'embargo sur le bois de pulpe exporté aux Etats-Unis, que le dit-embargo ne devrait pas être effectif avant l'année 1924."

La Commission Royale sur le bois de pulpe devant siéger ici le 7 février, 1924, sous la présidence de M. Jos. Picard un comité de trois membres composé de MM. Dr. Pio H. Laporte, Hon. L. A. Dugal et Max D. Cormier fut nommé pour se présenter devant la commission et exprimer les vues de notre Chambre de Commerce sur cette question, ce qui fut fait.

BANQUET DE GRAND FALLS.— Vint ensuite la question du banquet de Grand Falls en rapport avec le développement du pouvoir du Grand Sault. Notre chambre ayant reçu une invitation pour assister à ce banquet

tous les membres furent invités à être présent et grand nombre se rendirent à ce banquet important qui eut lieu le 3 Mars 1924. A cette occasion la résolution suivante fut adoptée et une copie envoyée au Premier Ministre Véniot: "Que dans l'opinion de la Chambre de Commerce d'Edmundston le pouvoir du Grand Sault devrait être développé immédiatement et opéré entièrement par le Gouvernement de la Province du N.-B."

Le banquet, auquel nous prîmes part et auquel assistèrent des représentants de presque toute la province, eut un résultat considérable et fournit aux journaux l'occasion de donner beaucoup de publicité à la question du pouvoir du Grand Sault. Le pouvoir du Grand Sault semble maintenant être un fait assuré, et notre Chambre de Commerce peut se féliciter d'avoir contribué largement pour sa part à soulever l'intérêt du public sur cette importante question, laquelle, nous l'espérons sera, d'ici à quelques années, un fait accompli.

En rapport avec cette même question des arrangements furent fait avec l'éditeur de l'Edmundston Observer, le Révérend M. John Hardwick pour faire une collection des opinions de différents corps publics, Chambres de Commerce, Maires de Villes, Compagnies, Journaux et différentes personnes sur cette question. Les réponses vinrent par centaines et un numéro spécial de l'Observer fut publié à cet effet et envoyé partout dans la province et au dehors, ce qui eut pour occasion de donner encore une grande publicité à la question. La très grande majorité des réponses étaient favorables au développement immédiat du Grand Sault comme pouvoir national sous le contrôle du gouvernement, ce qui eut pour effet de donner encore plus de vigueur et de poids à cette importante question.

LA ROUTE DE CAMPBELLTON.— Notre Chambre de Commerce ayant appris que c'était l'intention du gouvernement de construire une route nationale en-



tre Campbellton et St. Léonard, nous nous intéressâmes immédiatement à cette question et formâmes un comité pour étudier les possibilités de faire passer cette route par Edmundston. Après avoir étudié la question des représentations furent faites au gouvernement pour induire celui-ci à faire aboutir ce chemin à Edmundston. Après l'échange de plusieurs correspondances avec le Premier Ministre nous reçûmes l'assurance que le gouvernement n'avait pas l'intention de construire le tronçon de St. Quentin à St. Léonard ou Edmundston maintenant, mais que pour le présent on se contenterait de faire le chemin de Kedgewick à Campbellton, et que lorsqu'il serait question de compléter cette route les avantages en faveur d'Edmundston et St. Léonard seraient étudiés également, et que la question serait décidée au mérite, sans parti pris pour une place plus que l'autre.

Il restait à nous de prouver les avantages qui se trouvaient en faveur d'Edmundston, et après des démarches de la part du comité qui avait été nommé à cet effet, nous eûmes l'occasion de rencontrer le Premier Ministre au cours d'un voyage qu'il fit à Edmundston lequel nous réitéra ce qu'il avait expliqué dans ses correspondances et nous dit qu'il ne pouvait encore se prononcer, et que la question serait décidée plus tard.

Dans l'intervalle une délégation composée du secrétaire de la chambre et de M. Jean J. Roy se rendit à St. Quentin au cours du mois de février dernier pour sonder l'opinion des gens résidant sur l'International et essayer, si possible, à les intéresser en faveur d'Edmundston. Cette délégation fit son rapport à une assemblée de l'Exécutif tenue le 26 février dernier exprimant l'o-

pinion que les gens de St. Quentin semblaient, dans le temps, être en faveur pour ce chemin sortit à St. Léonard. Depuis ce temps la des arpentiers et un relevé ont du être faits par les ingénieurs du gouvernement, et il serait peut être bon de ne pas nous désintéresser à ce projet et de continuer le travail que nous avions commencé.

Le service des mallesetainshrd SERVICE DES MALLES.— Le service des malles entre Québec et Edmundston, lequel se faisait trois fois par semaine, fut également une autre question qui reçut l'attention de cette Chambre. Après de nombreux pourparlers et des démarches faites auprès des autorités portales nous obtînmes un service journalier lequel, malheureusement, ne dura qu'un court temps et fut retranché lorsque le service des trains fut remis à trois fois par semaine, de sorte qu'aujourd'hui nous sommes encore au même point qu'au préalable avec un service de trois jours par semaine. On essaya également de faire venir le char de malle ici lieu de le laisser à Monk comme la chose se fait actuellement mais on nous expliqua que la dépense de faire rendre le char de malle ici se trouvait trop forte et que la chose était impossible. Peut être serait-il bon aussi de revenir sur cette question, car du moment qu'un chemin de fer existe il ne semble pas y avoir de raison valable pour priver les gens habitant le long de ce chemin d'un service de malles régulier comme la chose se fait partout ailleurs, même s'il faut opérer ce service à perte. Nous devrions, il me semble, renouveler nos instances pour obtenir au moins que le char de malle se rende ici au lieu de rester à Monk. Si une pétition à cette fin était faite par toutes les paroisses intéressées au lieu d'un seul endroit, et au moyen d'une représentation conjointe de la part des parties intéressées, il devrait y avoir moyen d'obtenir justice sous ce rapport. Les gens résidant entre Monk et Edmundston et Moncton n'ont pas le droit d'être privés d'un tel service, et il serait facile de prouver les inconvénients que le service actuel procure à ceux qui résident le long de la ligne Transcontinentale entre les endroits nommés plus haut.

HORAIRE DES TRAINS SUR LE C.N.R.— Nous avions également réussi à obtenir un changement d'heure dans les trains entre Québec et Edmundston, mais après un certain temps il fut trouvé que cet horaire ne convenait pas et on revint à peu près aux mêmes horaires qu'auparavant, de sorte que les trains laissent ici encore à peu près comme auparavant, c'est-à-dire au cours de la nuit pour arriver vers le même temps. La seule exception faite étant pour les trains de Moncton qui partent d'ici à six heures le matin. Nous avons gagné, cependant grâce à l'aide du surintendant, M. Griffin, que le char d'acier pour les deux directions, Québec et Moncton, parte d'ici, ce qui est une amélioration fort appréciée de la part du public voyageur.

AFFAIRES DE VILLE.— Au cours de l'année une suggestion avait été faite par notre président le Dr. Laporte, à l'effet de suggérer au Conseil de Ville que les noms des rues soient indiqués, ainsi que les numéros des maisons, aussi que des plaques indicatrices pour les automobiles soient placées aux extrémités de la ville pour indiquer aux nombreux touristes qui passent par ici le chemin à suivre. Cette question, apparemment n'eut pas de suite, bien que nous croyons qu'elle devrait recevoir l'attention de notre Conseil de Ville.

VISITE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR.— Au cours du mois de juillet dernier notre ville eut l'honneur de recevoir la visite du Lieutenant Gouverneur Todd de cette province, lequel reçut un accueil chaleureux de la part de notre population, et fit un magnifique discours dans lequel il exprima sa confiance dans l'avenir de notre ville et la continuation de l'esprit de bonne entente qui existe entre les deux races qui habitent cette province. Notre chambre de commerce et l'honneur de prendre part à cette réception et d'en faire l'organisation de concert avec le conseil de ville.

EXCURSION DU "DEVOIR" EN ACADIE.— Un événement d'intérêt considérable eut lieu au cours du mois d'août dernier lorsque notre ville reçut la

visite de près de trois cent Canadiens-Français de la Province de Québec et d'Ontario, voyageant sous les auspices du "Devoir" et ayant à leur tête M. Henri Bourassa de Montréal. Ce fut le privilège d'Edmundston de souhaiter aux joyeux pèlerins la première bienvenue en terre Acadienne. A cette occasion une grande réception avait été organisée dans la salle de l'école publique; des adresses de bienvenue furent lues par Son Honneur le Maire Cormier au nom de la ville, et l'Honorable J. E. Michaud pour la Province. Monsieur Bourassa répondit par un discours des plus éloquentes, rempli de patriotisme et qui toucha vivement les auditeurs. Mgr. Richard, curé de Verdun prit aussi la parole. Après avoir fait le tour de la ville les visiteurs furent reconduits à leur train en auto après avoir pris contact avec notre population et passé quelques heures joyeuses parmi nous. Cette réception avait été organisée par un comité conjoint du Conseil de Ville et de la Chambre de Commerce.

CHAR BUFFET SUR LE C.P.R.— Nous essayâmes aussi d'intéresser le C.P.R., à placer un char buffet sur son train St. Stephens-Edmundston et à ce sujet votre secrétaire échangea quelque correspondance avec le Surintendant du C.P.R.; et rencontra ce dernier au cours d'un voyage qu'il fit à Edmundston. On expliqua que la chose était pratiquement impossible et qu'on avait la certitude que cela ne serait pas une affaire payante, de sorte que la question en resta là. On essaya également d'induire le C.P.R. à avancer l'heure d'arrivée de son train express pour les mois d'hiver, mais on reçut la même réponse, et que pour les raisons sérieuses d'administration et connexion des trains la chose était pratiquement impossible.

EDIFICES PUBLICS.— Il nous fait plaisir de constater qu'au cours de l'année qui vient de s'écouler la construction de deux édifices importants a été décidée, et nous espérons que dans un avenir rapproché notre ville pourra s'enorgueillir de posséder une nouvelle église des plus magnifiques, ainsi qu'un splendide bureau de poste. Grâce à l'esprit d'entreprise de nos citoyens et aux efforts individuels de nos dirigeants la construction de ces deux édifices est maintenant un fait assuré. Ces constructions fourniront sans doute de l'emploi à un grand nombre de travailleurs au cours de la belle saison, et un coup terminés seront deux des plus beaux ornements de notre ville.

LE DRIVING CLUB.— Ce rapport serait incomplet si je ne faisais pas allusion à notre Driving Club qui continue à prospérer et à se développer d'une manière appréciable. Les officiers qui dirigent cette organisation méritent des félicitations pour avoir su mener à bonne fin cette entreprise et en faire un succès, ce qui est un honneur et une source d'annonce considérable pour notre ville.

Comme vous pouvez le constater par ce qui précède, Messieurs, notre Chambre de Commerce n'a pas été inactive au cours de l'année écoulée et a fait son humble part dans les questions se rapportant au progrès et à l'avancement de notre ville. Au cours des dernières assemblées que nous avons eues des questions importantes ont été discutées, et les faibles résultats obtenus jusqu'à présent sont une preuve concluante de l'importance d'un corps semblable dans une localité. La chambre de commerce, composée des principaux hommes d'affaires et professionnels de la ville est un corps des plus représentatifs et exprime toujours une opinion impartiale et importante dans les questions qu'elle est appelée à discuter. Elle est un des piliers sur lesquels s'appuie en grande partie l'opinion de nos dirigeants et du public en général lorsque des questions importantes sont soulevées, et qui demandent une considération sérieuse dans l'intérêt de notre ville. Il est à espérer que notre corps deviendra de plus en plus représentatif et qu'il continuera à exister et à travailler d'une manière ferme et résolue pour le progrès et l'avancement de notre ville. Confiants dans l'avenir de notre ville et inspirés par des sentiments unanimes de bonne entente et de coopération, il est à espérer également que nous continuerons tous ensemble à travailler pour le bien commun et le

développement industriel d'Edmundston et la prospérité de tous en général.

Au cours de l'année qui commence nous aurons sans doute encore des questions importantes à considérer. L'année qui vient de se terminer n'a pas été fructueuse en opérations de toutes sortes. Depuis quelques années le progrès de notre ville ne semble pas vouloir continuer à s'accroître comme auparavant. Il se manifeste lentement, et on dit même parfois que les choses vont à reculons dans certains cas. Un fait qui semble certain est que le commerce ne paraît pas aussi bon qu'il était autrefois. On semble se sentir encore ici des effets d'après guerre, et on entend souvent dire que les affaires ne marchent pas comme elles devraient. Le commerce souffre d'une certaine anomalie et d'une baisse inaccoutumée. Il existe sans doute des raisons qui motivent cet état de chose et il appartient à nos dirigeants d'étudier ces raisons et d'y trouver remède si possible.

L'attention du public a déjà été attirée sur un certain état de choses qui existent d'une manière assez prononcée. Nous avons même quelques fois été blâmés pour ne pas nous être intéressés à certaines questions, ou un certain état de choses qui existe et semble être un obstacle au progrès de notre commerce local.

Vous n'êtes sans doute pas dans l'ignorance que le commerce à Edmundston ne se fait pas à des chances égales. Toutes sortes d'entraves semblent exister pour lui rendre la partie plus difficile; soit à cause d'une concurrence inégale ou de la contrebande qui se fait sur une si grande échelle, surtout depuis que le pont International a été construit. Je crois même qu'il n'est pas péché de dire que ce sont nos propres sujets canadiens qui font vivre la plus grande partie des marchands de l'autre côté de la rivière. Peut être aussi d'autres causes existent qui nous sont dans le moment inconnues. Il nous appartient d'étudier la situation et d'y remédier dans la mesure du possible, soit en faisant disparaître les maux qui existent, ou en attirant ici des industries, qui assurent un développement plus intense de notre ville et fourniront au commerce l'alimentation dont il a besoin.

Il y a bien d'autres questions qui pourraient être également traitées dans ce rapport mais je sais que vous les comprenez aussi bien que moi. Vous connaissez, Messieurs, étant guidés par votre expérience de la vie et des affaires, les besoins de notre ville et ce qu'il lui faut pour la continuation de son progrès et de son avancement. Une ville, comme un individu, a besoin de nourriture pour se maintenir et se développer. Cette nourriture elle la reçoit de ses citoyens qui lui fournissent avec leurs idées leur travail, le développement de ses industries et de son commerce, une bonne administration, des revenus solides et une finance bien réglée, et d'autres l'esprit d'harmonie et de bonne entente qui contribuent si largement à une diffusion sage et pratique des idées et des efforts qui se font pour le progrès et l'avancement.

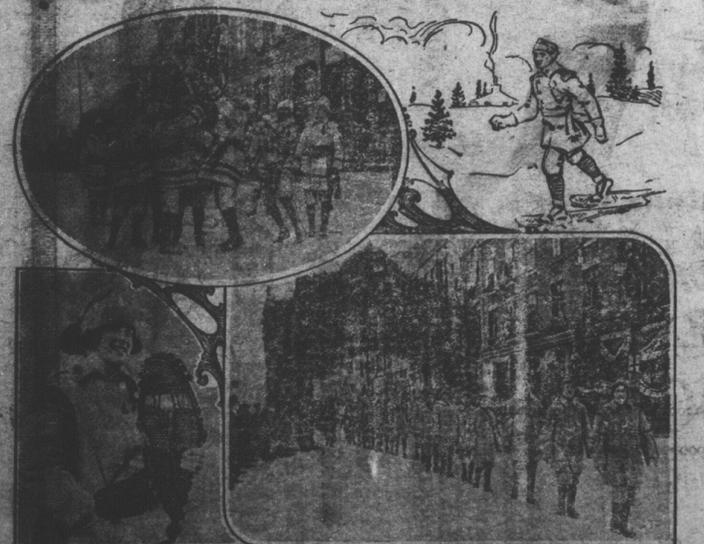
Messieurs les membres vous méritez des félicitations pour le travail et le bon esprit dont vous avez fait preuve dans le passé lorsqu'il s'est agi de travailler dans l'intérêt de notre Chambre de Commerce et de notre ville. Je désire en terminant vous remercier pour la courtoisie que vous avez toujours témoignée envers votre secrétaire, et la coopération que vous avez bien voulu lui accorder dans son travail. Les résultats que nous avons pu obtenir jusqu'à présent, nous les devons à votre aide précieuse et à votre bon esprit de coopération.

Au Conseil de Ville nous devons des remerciements pour l'usage de la salle du Conseil pour nos délibérations. A Messieurs les journalistes nous sommes également redevables pour l'annonce qu'ils ont bien voulu nous faire.

J'ai confiance que notre Chambre de Commerce continuera ses efforts dans l'intérêt de notre ville, et qu'avec le temps le progrès et le développement de nos affaires nous pourrions accomplir d'une manière qui assurera notre prospérité pour l'avenir.

Le tout respectueusement soumis, C.N. BEGIN, Secrétaire, Edmundston, N.B., 21 janvier 1923

LA CONVENTION DES RAQUETTEURS A LEWISTON



Le 7 et 8 février prochains sera tenue à Lewiston, Etat du Maine, la convention annuelle des raquetteurs canadiens. Ce sera la première fois que nos clubs de raquette traversent la frontière américaine et l'on se propose de célébrer cet événement international de façon inoubliable. Le gouvernement fédéral de l'Etat du Maine, encouragera la bienvenue aux visiteurs de toute la ville de Lewiston s'occupera de leur rendre agréable leur séjour aux Etats-Unis. Les raquetteurs recevront leurs nationaux et raquetteurs et les sociétés locales s'occuperont de leur bien-être de leurs frères canadiens. Les programmes des amusements n'ont pas été réglés. Un seul carnaval attend les raquetteurs canadiens à Lewiston, il y aura promenade aux flambeaux, bal de la reine du carnaval, banquet, courses et jeux divers. Lewiston, ville d'hôte-ami nous veut créer une bonne impression et y réussira car elle ne néglige rien pour faire un succès des fêtes qu'elle prépare. De son côté le chemin de fer national du Canada, qui transportera les raquetteurs à la convention, a pris ses mesures pour que le voyage s'effectue dans les meilleures conditions possibles. Qu'ils partent de Montréal, Québec ou d'ailleurs, les voyageurs en route pour Lewiston sont assurés de voyager confortablement et gaiement. Le nominaire président de l'union canadienne des raquetteurs, M. C. B. Paquette, sera à la tête des rats lours qui envahiront Lewiston le mois prochain. Avec lui seront les représentants de tous les clubs de raquette de la Province de Québec et de l'Etat d'Ontario. Actuellement chaque club est à recruter des représentants parmi ses membres afin que la délégation fasse bonne figure là-bas et prouve aux Américains que le sport d'hiver canadien n'est pas un jeu d'enfant.

Cette convention, unique en son genre, suscitera un grand intérêt au Canada et aux Etats-Unis. Le raquetisme canadien ne peut partout. En effet le chemin de fer national du Canada a mis son poste ONRR à la disposition de l'union canadienne des raquetteurs qui a organisé un concert arrangé sous forme de parade de raquetteurs et compagnie de chahous de clubs, d'airs canadiens, de sonneries de clairons, de réclamaion et d'une intéressante variété par M. Louis-Philippe Gagne secrétaire du "Montagnard" de Lewiston et l'un des organisateurs de grandes fêtes qui auront lieu le 7 et 8 février prochains. Les illustrations évoquent les fêtes de nos spectacles dans Lewiston sera le théâtre le plus brillant. En haut, la beauté à gauche, une scène de raquetteur et à droite, un club de raquetteur.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
 Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900
 Capital autorisé \$5.000.000.00
 Capital payé et Réserve \$4.500.000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR H. LAPORTE

Vice-Président et Directeur-Général
TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE M. PERODEAU
 Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et sous-agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Édouard.

Succursale d'Edmundston
 J.-A. BACON, Gérant

LA BANQUE NATIONALE
YAN BUREN, MAINE.

4 Pour Cent

Nous payons un intérêt composé de 4% à tous les six mois, dans le département d'épargnes.

Pour plus amples détails, Téléphonnez No. 53., écrivez ou venez nous voir.

L.-V. THIBODEAU, Pres.
 A.-A. CYR, Cashier.

La Société Saint-Jean Baptiste de Montréal

La Caisse Nationale d'Economie

Société de Rentes Viagères

95, RUE ST-JACQUES MONTREAL

Actif au 31 oct. 1924 \$3,913,368.15

Nous avons distribué à nos rentiers

\$183.18 en 6 ans

pour chacune des pensions

En retour de la modique contribution de \$80.00 payée en 20 ans, représentant un intérêt moyen de 38 1/2% sur les déboursés.

Les revenus annuels à distribuer augmentent continuellement.

Plus de trois quarts d'un million payés en rentes.

\$866,609.75

Liste des noms de nos rentiers du Nouveau-Brunswick:
 Mgr LeBlanc, Ed. Alfred, St-Jean, N. B.
 Langis, Yvonne, Tracadie, N. B.
 Roy, J.-A., 321, Union, Moncton, N. B.
 Papineau, G. B., Dorchester, N. B.
 Madame Gagnier, née Leduc, Allée app. 8, Maple Block, Moncton, N. B.

E.-M. LeBlanc, Org. Memramcook, N. B.

NOTES LOCALES

—Miles Alma Dubé et Edith Ouellet sont actuellement à Montréal. Mlle Dubé assistera à la prise d'habit de sa soeur Anita, chez les Srs Grieses.

—Une Partie de CHARLEMAGNE sera donnée pour les enfants SAMEDI le 14 février dans la salle de l'Ecole Publique. Il y aura de beaux prix. L'admission est de 25 centimes.

—L'abbé P. Violette, curé de St-Joseph, était en ville au commencement de la semaine.

—L'hon. J.-E. Michaud passe la semaine à St-Jean dans l'intérêt de la N.-B. Electric and Power Commission. Il sera de retour samedi.

—M. Pius Michaud, représentant aux Communes d'Ottawa des comtés de Madawaska et Restigouche, est parti mardi pour Ottawa afin de prendre part aux débats de la session qui s'ouvre aujourd'hui.

—Dimanche dernier, le public amateur de hockey de notre ville fut témoin d'une belle partie entre l'équipe de Woodstock et les Sheiks de cette ville. Nos joueurs locaux enrent facilement raison de leurs adversaires. Le Dr. Hébert joua une de ses plus belles parties, et il fut merveilleusement secondé par les autres membres de son équipe. Le résultat fut 4 points contre un en faveur de nos joueurs.

—L'équipe High School de Woodstock rencontrera dimanche après-midi sur la patinoire Michaud l'équipe de l'Ecole Publique d'Edmundston. Nous espérons que le public encouragera de sa présence nos jeunes joueurs.

Les Enfants sont à organiser une partie de Charlemagne au profit de l'église pour MERCREDI prochain le 11 courant. Les organisatrices font tous les sacrifices nécessaires pour obtenir le plus grand succès. Au public d'être généreux et de collaborer par une assistance nombreuse à l'oeuvre de l'édification de notre nouveau temple au Seigneur.

GARDE-MALADE
 Mlle Yvonne Michaud de Monk P.Q. offre ses services comme garde-malade diplômée au tarif régulier. S'adresser chez:
 L.-P. BRAULIEU,
 Edmundston, N. B.
 5-4-3fs. Tel.: 15-21.

Vendredi Samedi, Fev 6-7
WOLVES of the NORTH
 WM. DUNCAN et EDITH JOHNSON
 Dans une Grande Serie d'Action
 Qui Commence Cette Semaine
COMEDIE CENTURY
 avec **BABY PEGGY**
 et **BUCK JONES**
 SPECIAL EN 7 PARTIES
 The Man Who Played Square



LES ACTEURS:
 MILTON SILLS
 WALLACE BERRY
 LLOYD HUGHES
 ENID BENNETH
 ET 3000 EXTRAS

DIRECTEUR: FRANK LLOYD
 AUTEUR: RAFAEL SABATINI
 LONGUEUR: 12 ROULEAUX
 QUALITE: LA PLUS GRANDE PRODUCTION
 JAMAIS DONNEE AU CASINO.



1^{re} SEA HAWK

LES ESClaves MARTIRISES
 WALLACE BERRY et MILTON SILLS
 Dans les MEILLEURS ROLES de leur CARRIERE

MATINEE SPECIALE
 MARDI
 A 2.30 Adm.: 35 & 10c.
 SOIR à 8hrs., Adm.: 50 & 15c.
 MUSIQUE SPECIALE

COMEDIE - NEWS



CINO
 La Cie d'
 En
 L'élection
 lement atten
 la majorité,
 mense major
 une défaite
 anglaise et p
 C'est bie
 Acadiens qui
 faire la lutte
 cette attitude
 Le lende
 employé du g
 Compensation
 se à cette co
 vince est fra
 journaux qu
 français. Il n
 sure serait d
 employé fran
 On sait
 vants: John
 man; James
 est le Dr. Co
 Y a-t-il u
 n'en avons j
 mation du Dr
 de la commi
 anglais.
 Et d'ailleur
 de français ve
 çais devra pay
 lui déchiffre
 On dit qu
 lation français
 rier. Va-t-il
 le sort des jo
 la .Compensat
 l'éducation du
 sance envers d
 Et M. Ra
 reclame un ch
 désirons plus
 (s'il ne le sait,
 causer des en
 des nôtres de p
 l'été prochaine
 lui et son che
 procureur-géné
 cette important
 Nous espé
 ne place et qu
 titude prise à
 Et forts d
 un bon conseil
 leuse avec laq
 est la pierre
 Veniot et qui f
 "Il la bien mé
 S. G. MGR
 DA
 LA R
 Strasbourg.
 Mgr Ruch, le v
 Strasbourg vien
 lettre dans laqu
 suit:
 "L'Heure est
 grosse de périls
 lique est en dan
 res impitoyable
 une guerre ach
 détruire notre s
 pour y parvenir
 faire élever l'e
 volonté des par
 coles sans Dieu
 parvenir la jeun
 ralité; ils sont
 plusieurs Co
 gieuses et à tou
 le droit d'ensei
 se remplacer ur
 pendant plus d
 tant la paix re
 dispositions qui
 liées à une exis
 considérable, par
 civilisation et l'
 dévouer autant q
 au bien public.